

* * *

Les malades qui vont consulter un médecin pour une affection du côté des paupières peuvent se classer en trois groupes : D'abord ceux qui sont emmenés par la souffrance ; ceux qui sont gênés dans leurs occupations par un mauvais fonctionnement de leurs paupières ; Enfin, ceux qui nous réclament de rétablir les paupières dans un état devant donner un peu plus d'esthétique à leur physionomie.

Pour comprendre cette classification, sachons qu'avec les premières nous avons à faire à des malades subissant des affections aiguës, soit simple inflammation, soit suites d'accidents, soit poussées aiguës de blépharites chroniques.

Chez les seconds, ce sont généralement ceux subissant un mauvais fonctionnement des paupières, *ptosis*, *brides cicatricielles*, soit à la suite d'une affection aiguë, d'un accident et de paralysie faciale. Ce sont les *chroniques*. Ils ne souffrent souvent pas beaucoup, mais ils sont gênés pour travailler.

Les derniers, sont ceux qui par une légitime coquetterie, viennent nous demander de remettre un peu d'ordre dans leur physionomie, rendue souvent méconnaissable par des paupières hideusement bouleversées ; soit à la suite d'affections aiguës ou chroniques, d'accidents ou d'état congénital.

Notre devoir dans tous ces cas sera de nous rendre utiles, par les différents moyens que nous possédons, soit en ayant recours simplement à la thérapeutique, soit à la chirurgie.

Mon but n'est pas de donner ici des faits cliniques sur toutes les affections des paupières, aussi allons-nous laisser de côté les maladies purement inflammatoires et passer aux cas compliqués, présentant une variété d'études, beaucoup plus intéressante. Tout d'abord, observation pure et simple, comprenant : Etude descriptive de la maladie, histoire du malade, puis étude étiologique devant nous faire passer par les différents phénomènes survenus, phénomènes devant nous mener tout naturellement à la thérapeutique la plus rationnelle.